

Assemblée générale de l'U A M C

Centre de Congrès

Caen, le 9 novembre 2009

M. Philippe DURON, Maire de Caen, Président de Caen-la-Mer

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Calvados, Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux, les Conseillers Généraux, Mesdames et Messieurs les Maires, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs les Présidents d'intercommunalités, c'est un plaisir et un honneur pour le maire de Caen, et c'est pour moi la première fois en cette qualité et pour le Président de Caen-la-Mer de vous accueillir pour l'assemblée générale annuelle de notre Union Amicale des Maires du Calvados.

Vous connaissez Caen, elle est votre capitale régionale, le chef-lieu de notre département, le Calvados, je ne ferai donc pas une présentation exhaustive de notre ville, qui ne vous apprendrait, j'en suis sûr, rien de bien nouveau. Permettez-moi cependant d'évoquer devant vous les enjeux de la ville et de l'agglomération, enjeux qui vous concernent car une part importante de vos concitoyens travaille, consomme, étudie ou se fait soigner dans la ville ou dans l'agglomération de Caen-la-Mer.

La situation économique de l'aire urbaine de Caen, qui rassemble près de la moitié de la population du Calvados aujourd'hui, influence nos économies, sur vos économies, sur vos communes, sur vos populations. Permettez-moi d'évoquer ces enjeux qui ont un impact beaucoup plus large que ceux de la ville et de l'agglomération.

Le premier enjeu est démographique. La Basse-Normandie est une région d'émigration, le Calvados également mais jusqu'à présent, la ville et l'agglomération caennaise savaient retenir, souvent assez longtemps, des populations qui étaient en déplacement, qui allaient vers d'autres lieux, vers la capitale, vers d'autres régions pourvoyeuses d'emplois ou offrant des capacités pour ceux qui voulaient faire des études prolongées.

Or, ce n'est plus le cas et depuis le dernier recensement classique de 1999, Caen a perdu des habitants et l'agglomération caennaise, Caen-la-Mer n'en a pas gagné. Cela est en partie dû à une insuffisance de production de logements, à une insuffisance d'offre de logements. Pendant la même période de dix ans, le nombre d'emplois dans la ville et dans l'agglomération s'est amplement réapprécié.

Il y a donc un effort à faire et la ville et l'agglomération ont décidé de remettre sur le métier tous leurs outils de programmation : les outils d'urbanisme, le SCOT ou les PLU, mais aussi les outils de programmation du logement, les PLH.

Vous le savez, la ville de Caen et certaines de ses voisines feront des efforts conjoints pour reconquérir un certain nombre de territoires délaissés par l'évolution de l'économie, qu'il s'agisse de la presqu'île industrialo-portuaire ou des friches ferroviaires, et peut-être demain de friches hospitalières dans le quartier de Clémenceau. C'est là un chantier important et qui aura, bien sûr, des répercussions sur l'ensemble de nos territoires.

Le deuxième enjeu est celui de la compétitivité. Nous le vivons tous les jours, des entreprises ferment, des entreprises se déplacent, des entreprises disparaissent, détruisant de la valeur, mais aussi faisant que des emplois s'évanouissent.

Il nous faut nous interroger pour faire en sorte que demain nous soyons en capacité d'offrir un nouveau modèle économique, un nouveau modèle de développement à cette agglomération. C'est l'objet du projet stratégique que nous avons adopté à Caen-La-Mer le 19 juin dernier, et qui est fondé sur un certain nombre de priorités. Caen est une ville universitaire depuis 1432, et ces priorités sont : l'économie de la connaissance, l'innovation, mais également le développement d'autres formes d'économie à côté d'une économie de production classique que nous souhaitons conforter et développer : l'économie verte, l'économie sociale et solidaire.

Enfin, le troisième enjeu est celui du positionnement de Caen et de son agglomération dans l'espace régional et national. En 2004, au moment des élections régionales, le débat qui était le plus intéressant et « à la mode » était celui de la réunification. Philippe Augier en était un des apôtres, si je puis m'exprimer ainsi. Aujourd'hui, ce débat n'est pas passé de mode ou d'époque, mais il est confronté à d'autres problématiques, notamment à celle du Grand Paris.

Aujourd'hui, il nous semble important de positionner Caen et son agglomération non seulement dans une perspective de réunification des Normandies, mais aussi dans une perspective de dialogue avec l'Île-de-France. Nous ne pourrons pas le faire seuls et c'est pourquoi j'ai la conviction qu'il nous faut réactiver le réseau Normandie Métropole qui regroupe Caen, Rouen et Le Havre. C'est dans un dialogue organisé avec l'Île-de-France que l'ensemble de nos territoires peut trouver à la fois des perspectives d'avenir, des sources d'enrichissement et des emplois pour sa population.

Voilà quelques enjeux rapidement brossés. Aujourd'hui, mes chers collègues, nous recevons le Président du Sénat, le deuxième personnage de l'État, qui de surcroît est un Normand, et qui a fait ses humanités à Caen qui est en quelque sorte la ville de sa jeunesse. Quand on écoute Gérard Larcher s'exprimer depuis quelques semaines, les élus que nous sommes, sont très intéressés par ses propos, et notamment ses propos sur deux choses qui me semblent essentielles, pleinement d'actualité et qui sont au cœur des débats du Parlement, l'Assemblée nationale ces dernières semaines, le Sénat maintenant : la taxe professionnelle et la réforme des collectivités territoriales.

En ce qui concerne la taxe professionnelle, le Président de la République nous a appris le 5 février de l'année dernière qu'il allait la supprimer. Après tout, depuis sa création, on savait que c'était un impôt qui ne faisait pas l'unanimité. François Mitterrand avait même « taxé » la taxe professionnelle « d'impôt imbécile », et le gouvernement de Lionel Jospin l'avait réformée pour faire en sorte qu'elle ne pèse plus sur les industries de main d'œuvre, en retirant des bases reposant sur la main-d'œuvre.

Mais la taxe professionnelle est un des impôts essentiels des collectivités, des communes, pas toutes, mais aussi des intercommunalités, et pour les intercommunalités à TPU, c'est la seule ressource. La supprimer, bien, mais la remplacer par quoi ? La remplacer comment ? La commission, composée de quatre députés importants, notamment Gilles Carrez et Monsieur Balligand, a fait de nombreuses propositions, qui n'ont pas abouti, qui n'ont pas été écoutées.

Je crois qu'aujourd'hui, il est tout à fait essentiel que nous puissions transmettre, au travers du Président du Sénat et des Parlementaires qui sont ici, et je salue Jean-Marc Lefranc, un message très clair sur la nécessité de maintenir un lien entre l'économie et les territoires. Autrement, quel intérêt pourrions-nous avoir demain à développer les universités, à financer l'installation d'entreprises, s'il n'y a plus aucun retour économique ? Bien évidemment, la disparition de la taxe professionnelle, son remplacement qui n'est pas à due proportion, génèrera un deuxième phénomène : un transfert de fiscalité sur nos collectivités territoriales, mais aussi sur nos ménages, et cela me semble difficile.

Je vais terminer sur un point qui me semble lui aussi important. Laurent Beauvais n'est pas là, Anne d'Ornano n'est pas là, mais j'ai le souvenir d'avoir été conseiller général dans le passé, j'ai également le souvenir d'avoir été président de région quelques années, et j'observe que dans la loi sur les collectivités territoriales qui comporte d'excellentes mesures, il faut l'admettre et même s'en saisir, comme l'achèvement de l'intercommunalité, la proposition de créer les conseillers territoriaux me semble la pire des choses.

Monsieur le Président, permettez à l'ancien Président de Région de dire, comme l'avait fait le regretté Adrien Zeller, que c'est la fin des politiques régionales et que c'est un handicap terrible que l'on va donner à la France face aux autres pays européens qui ont choisi d'organiser leurs territoires sur des mailles territoriales qui sont l'équivalent des régions françaises. Ici, acceptons et soutenons tout ce qui est bon dans la loi territoriale, mais faisons attention de ne pas détruire ce qui fait la force de la décentralisation. François Baroin, un député qui n'est pas de ma sensibilité, a dit la semaine dernière qu'il craignait que cette loi soit « la nuit de la décentralisation ». Je souhaite vraiment que ce ne soit pas le cas.

Bien évidemment, je vous souhaite à tous et à toutes, un excellent congrès. Je vous invite à visiter l'Hôtel de Ville de Caen puisque c'est l'une des visites qui sont organisées, et je vous invite également à découvrir l'ESAM, l'école des Beaux-Arts, une réalisation de Caen-la-Mer. Nous sommes le 9 novembre, et ce soir, le Mémorial organisera l'inauguration de son nouvel espace consacré à la Guerre froide et à la chute du Mur de Berlin. Vous y êtes tous cordialement invités, à 21h au Mémorial de Caen.

Bonne journée.